

PROCES VERBAL
Du Conseil Municipal
DU 8 SEPTEMBRE 2021

Nombre de Conseillers :

Date de la convocation :

Date d'affichage :

en exercice présents votants
11 9 11

01/09/2021

01/09/2021

L'an DEUX MIL VINGT ET UN, LE HUIT SEPTEMBRE à 18H30 heures le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Nouredine SGHAIER.

Etaient présents : Mme Sonia KELECHIAN ; MMs. Éric KELECHIAN ; Gérard PETIT ; Bruno PLAZA ; Arnaud BAUDRY, Romain BOURGINE ; Franck DENIS ; Stanislas SULLY.

Etaient absents : Mmes. Anne-Marie DELABRE ; Jessyca CARDINAL.

Pouvoirs :

Mme Anne-Marie DELABRE a donné pouvoir à M. Nouredine SGHAIER.
Mme Jessyca CARDINALE a donné pouvoir à M. Nouredine SGHAIER.

A été nommé secrétaire : M. Eric KELECHIAN.

Ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu de la séance du 30 juin 2021.
- Numérotation d'une nouvelle construction.
- Point sur les travaux des Moulins de Merrey.
- Point sur les événements à venir.
- Préparation du contenu du prochain journal de Merrey.
- Informations et questions diverses.

La séance est ouverte à 18h30.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 30 JUIN 2021.

Le conseil approuve à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 30/06/2021.

SUJET NON SOUMIS A DELIBERATION

Numérotation d'une nouvelle construction.

Monsieur le Maire explique que la parcelle située derrière la mairie, cadastrée AB n°537, a été récemment achetée et qu'un permis de construire est en cours d'instruction. Il rappelle l'obligation de numérotation de toutes les habitations et demande l'avis du conseil afin de déterminer le numéro que y sera attribué. Considérant que le terrain est placé entre le numéro 9 et le

numéro 11 de la rue de Pacy, le conseil décide d'attribuer le n° 9 bis à cette nouvelle construction. Un arrêté du Maire sera pris en ce sens.

Point sur les travaux des Moulins de Merey :

Monsieur le Maire rappelle que l'ouverture des plis concernant l'ensemble des travaux d'ingénierie des Moulins de Merey ont été ouverts et que c'est l'entreprise COLAS qui a été retenue.

Il précise que les travaux du SIEGE sont terminés, ainsi que l'installation des feux tricolores. L'entreprise COLAS se chargera donc de terminer avec les travaux d'assainissement en traverse et voirie. Ces travaux devraient être finis avant la fin de l'année.

Point sur les événements à venir :

Ramassage des encombrants :

Monsieur Bruno Plaza demande si l'on propose encore cette année, une collecte d'encombrants. Le conseil décide de demander un devis à l'entreprise qui l'a réalisé l'année dernière avant se décider. Il faudra aussi demander à la déchèterie si elle est d'accord pour récupérer l'intégralité des déchets.

Fête de Merey :

Vu la conjoncture, le conseil décide de reporter la fête de Merey en mai ou juin 2022. Une réunion sera organisée en début d'année 2022 à ce sujet.

Repas des aînés :

En raison de la crise sanitaire, le conseil décide de ne pas organiser le repas des aînés encore cette année. L'option d'un panier garni est reconduite à la place. La commission se réunira à ce propos.

Arbre de Noël :

Le conseil décide de se réunir afin de choisir entre un divertissement ou autre, ou une distribution de cadeaux sur rendez-vous, comme l'année dernière.

Préparation du contenu du prochain journal de Merey :

- Evolution des travaux des Moulins de Merey. (Explications + plan).
- Monsieur BRUNO Plaza propose d'insérer le guide du tri fourni par SNA. Le conseil décide d'en demander des autocollants à SNA afin de les mettre sur les poubelles. Ils seraient joints au bulletin.
- SNA va fournir une lettre explicative destinée aux habitants, afin de préciser les causes de la coupure d'eau qui a eu lieu. Elle sera distribuée avec le bulletin.

Mme Sonia Kéléchian suggère de sortir le bulletin pour le 30/09/2021. Cette date est acceptée.

DIVERS

PSC1 :

M. Gérard Petit rapporte que le PSC1 prévu en octobre est annulé, faute de participants.

COSEC de Bueil :

M. Eric Kéléchian ayant assisté à la réunion du COSEC rapporte que les entreprises qui ont effectués les travaux dans le gymnase ont été condamnés par le Tribunal administratif à 28 000 € d'amende. Il s'avère toutefois que les

frais engendrés par le procès ont dépassé ce montant. De plus, les entreprises ne sont pas contraintes de payer l'amende. Par ailleurs, deux communes membres qui n'ont d'enfants scolarisés à Bueil, se sont retirées du COSEC.

Mission des adjoints au Maire :

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée, les missions dévolues aux adjoints.

Gens du Voyage :

M. Romain Bourgine informe l'assemblée qu'une caravane de plusieurs véhicules de gens du voyage, a tenté d'investir à nouveau le terrain de sport, mais que par chance, il les a aperçu avant qu'ils ne s'y engagent et les en a dissuadés.

Police municipale :

M. le Maire explique que M. Courtat, Maire de Ménilles propose de mutualiser une police municipale avec certaines communes aux alentours. Monsieur Romain Bourgine assistera à la réunion du 22 septembre afin de recueillir davantage d'informations.

Caméras :

M. Stanislas Sully évoque l'idée d'installer des caméras aux entrées de village. Le conseil ne parvient pas à se mettre d'accord à ce sujet. Il n'y est donc pas donné suite pour le moment.

QUESTIONS DIVERSES :

Néant.

La séance est levée à 20h15.